

2018-10-08

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'importance économique des ports belges - Estimation Flash 2017

LA VALEUR AJOUTEE AUGMENTE DE 7 % DANS LES PORTS BELGES EN 2017

Bruxelles 8 octobre 2018 – La valeur ajoutée produite dans les ports belges a augmenté d'un peu plus de 7 % en 2017, et ce à la suite d'une vive hausse de près de 10 % enregistrée dans le cluster non maritime. Cette progression a été manifeste dans tous les ports, à l'exception de la zone portuaire de Liège.

Afin de satisfaire la demande relative à la diffusion rapide d'indicateurs mettant en évidence les évolutions de la valeur ajoutée et de l'emploi au sein des ports belges, la Banque nationale publie depuis 2006 toutes les années une estimation flash.

Les chiffres relatifs à l'année 2017 sont des estimations obtenues à l'aide d'outils statistiques – dans l'attente des chiffres définitifs qui seront publiés dans le Working Paper d'ici quelques mois.

TABLEAU 1 VALEUR AJOUTÉE DIRECTE DANS LES PORTS FLAMANDS, LE COMPLEXE PORTUAIRE LIÉGEOIS ET LE PORT DE BRUXELLES

(millions d'euros - prix courants)

	Cluster maritime ¹		Cluster non maritime		Total	
	2016 *	2017 e	2016 *	2017 e	2016 *	2017 e
Anvers	3.665	3.609	7.136	7.858	10.802	11.468
Gand	333	352	3.599	4.032	3.932	4.384
Ostende	174	164	332	361	506	525
Zeebrugge	590	598	419	453	1.010	1.051
Complexe portuaire liégeois	27	28	1.143	1.112	1.170	1.139
Bruxelles	22	23	697	835	719	858
VALEUR AJOUTÉE DIRECTE	4.812	4.775	13.325	14.651	18.137	19.426

Source: BNB.

TABLEAU 2 EMPLOI DIRECT DANS LES PORTS FLAMANDS, LE COMPLEXE PORTUAIRE LIÉGEOIS ET LE PORT DE BRUXELLES

(équivalents temps plein)

	Cluster maritime		Cluster non maritime		Total	
	2016 *	2017 e	2016 *	2017 e	2016 *	2017 e
Anvers	27.612	28.607	33.341	33.815	60.953	62.421
Gand	2.836	3.004	25.178	25.286	28.013	28.290
Ostende	1.815	1.799	3.113	3.078	4.928	4.877
Zeebrugge	6.127	6.261	3.492	3.436	9.620	9.698
Complexe portuaire liégeois	318	339	7.502	7.496	7.820	7.834
Bruxelles	372	333	3.657	3.598	4.030	3.931
EMPLOI DIRECT	39.081	40.343	76.283	76.708	115.363	117.051

Source: BNB.

e = estimations

* les légères différences par rapport aux chiffres publiés antérieurement résultent d'améliorations supplémentaires.

¹ Deux clusters sont envisagés : le cluster maritime et le cluster non maritime. Le cluster maritime rassemble les branches d'activité propres et essentielles aux ports (gestion et maintenance, navigation, transbordement, affrètement, entreposage, dragage, pêche, services maritimes etc.). Les segments n'ayant pas un lien économique immédiat avec l'activité portuaire, mais présentant des relations de dépendances étroites et réciproques avec celui-ci, sont désignés sous le vocable "non maritime". Il s'agit de l'industrie, du commerce de gros, du transport et des services logistiques.

Valeur ajoutée

La valeur ajoutée produite dans les ports belges a augmenté d'un peu plus de 7 % en 2017, et ce à la suite d'une vive hausse de près de 10 % enregistrée dans le cluster non maritime. Cette progression a été manifeste dans tous les ports, à l'exception de la zone portuaire de Liège.

La valeur ajoutée a rebondi de plus de 10 % dans l'industrie métallurgique dans **le port de Gand**, et un taux de croissance de quelque 20 % a même été recensé dans la branche des autres secteurs logistiques à **Bruxelles**. Il convient toutefois de remarquer que ces deux derniers pourcentages remarquablement élevés sont imputables à un faible nombre de grandes entreprises internationales implantées dans les zones portuaires concernées.

Dans **le port d'Anvers**, le secteur chimique, qui s'était contracté en 2016, est reparti à la hausse. Cette branche d'activité a fait grimper la valeur ajoutée dans le cluster non maritime de plus de 10 %, qui a ainsi dépassé les chiffres de 2015. L'accroissement de la valeur ajoutée dans **le port de Zeebrugge** est principalement attribuable aux évolutions survenues dans les branches non maritimes du transport routier, du commerce et de l'énergie. La valeur ajoutée réalisée dans **le port d'Ostende** s'est globalement renforcée mais, en raison d'un recul dans le secteur des construction portuaire et dragage, le cluster maritime s'affiche en régression. La baisse accusée par **le complexe portuaire de Liège** est essentiellement le fait d'une grande entreprise du secteur énergétique ; elle n'a pas pu être compensée par la légère amélioration notée dans le cluster maritime.

Emploi

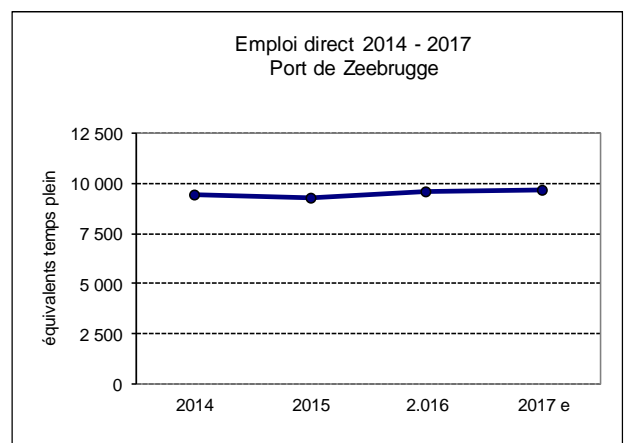
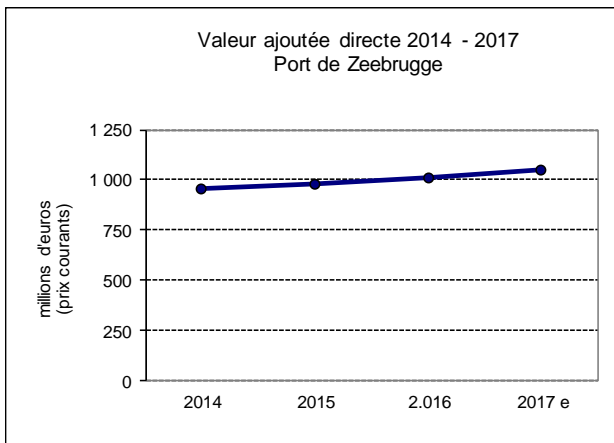
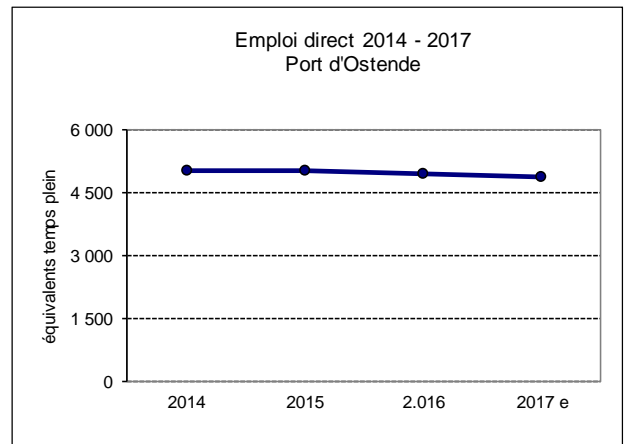
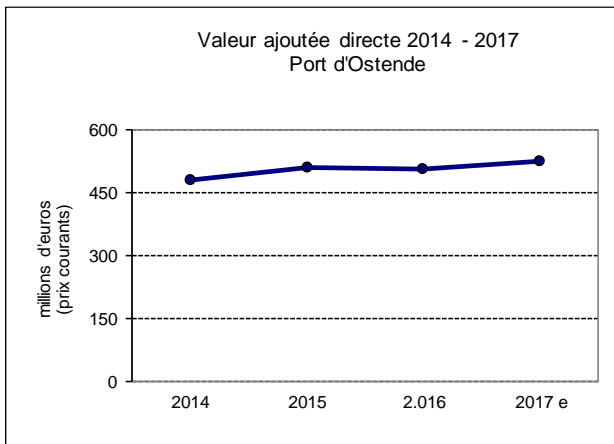
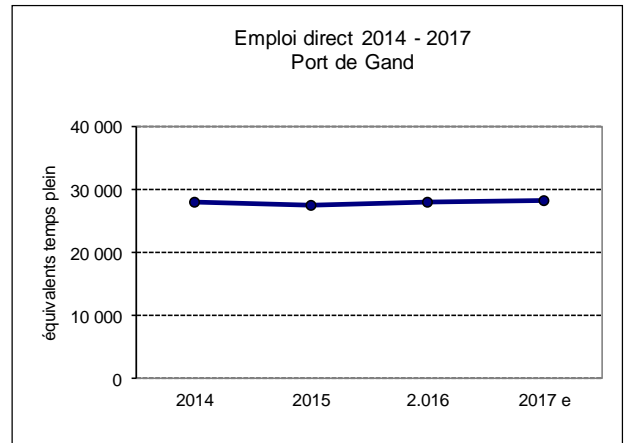
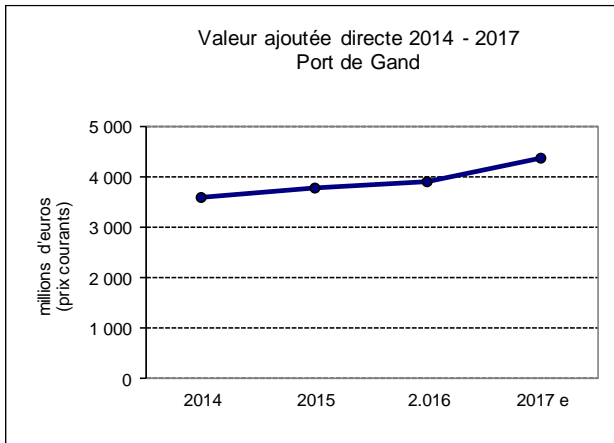
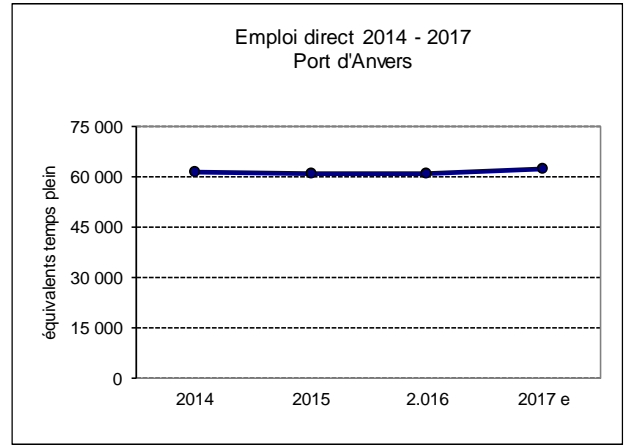
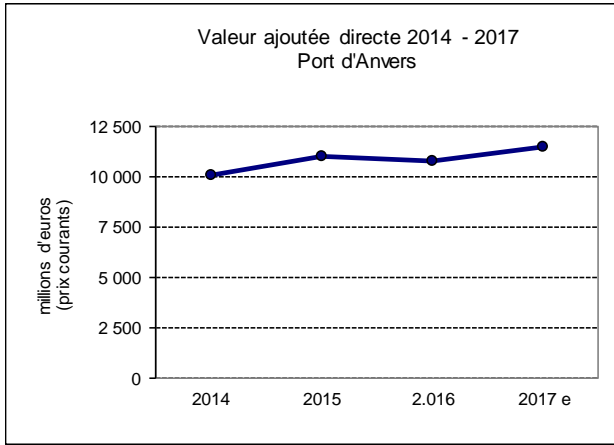
La tendance baissière de l'emploi observée depuis plusieurs années déjà dans les ports belges semble s'être interrompue dans les ports d'Anvers, de Gand et de Liège, et ce en particulier dans les secteurs maritimes. L'emploi total dans le port de Zeebrugge s'est lui aussi raffermi, mais la tendance baissière s'y est néanmoins poursuivie dans le cluster non maritime en raison des pertes d'emplois dans le commerce. Le port d'Anvers a enregistré la plus grande remontée de l'emploi dans le secteur maritime de la manutention. La plus forte hausse en pourcentage a été observée dans les secteurs des manutentionnaires et des agents maritimes et expéditeurs dans les ports de Gand et de Liège. Le port de Bruxelles est le seul à avoir subi une perte d'emplois de quelque 10 % dans les secteurs maritimes, due à la fermeture ou au déménagement de plusieurs entreprises des secteurs des agents maritimes et expéditeurs et des manutentionnaires. La perte d'emplois limitée dans le port d'Ostende est principalement imputable au secteur public et à la pêche, de même qu'aux secteurs non maritimes de plus petite taille.

Evolution trafic

Le trafic de marchandises a gagné 4,3 % en 2017. Le port de Gand a enregistré une très forte croissance de plus de 10 % pour la deuxième année de suite, tandis que celui de Bruxelles s'est lui aussi inscrit en nette progression. Les ports d'Anvers et de Liège se sont une nouvelle fois caractérisés par une croissance de quelque 4 %, tandis que Zeebrugge a, comme l'année précédente, accusé un repli de 2 %. Ostende ferme la marche, avec un recul de plus de 6 %, dû à un essoufflement du vrac liquide. Il convient de noter que la hausse du vrac liquide à Anvers concerne essentiellement des produits pétroliers et chimiques, tandis que la contraction dans tous les autres ports flamands s'explique par le moindre transbordement de jus de fruits en vrac. S'agissant de Zeebrugge, cette diminution tient notamment à un tassement du gaz naturel liquide transbordé. Le port de Gand est le seul où le transbordement de vrac sec s'est intensifié, et ce de presque 19 %. Le transbordement de conteneurs a crû de 5 % environ dans les trois plus grands ports flamands (à Ostende, on ne transborde plus de conteneurs depuis 2008). Le port de Zeebrugge est parvenu à inverser en partie la tendance baissière des deux dernières années.

Effet Brexit

Il ne fait aucun doute que les évolutions économiques enregistrées par le port de Zeebrugge en 2017 ont déjà subi une incidence négative découlant des négociations longues et difficiles sur le Brexit. En effet, Zeebrugge est le port spécialisé dans le trafic avec le Royaume-Uni. Cette situation politique compliquée se traduit par une incertitude dans les relations commerciales, ce qui ne favorise pas la croissance.



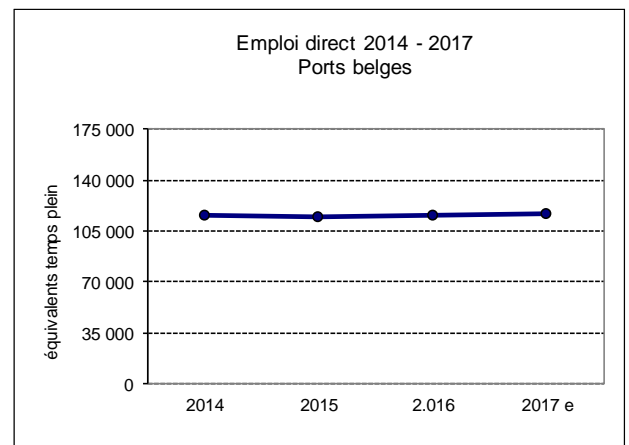
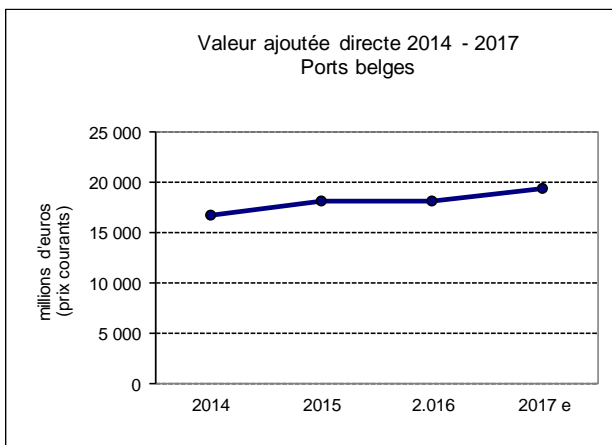
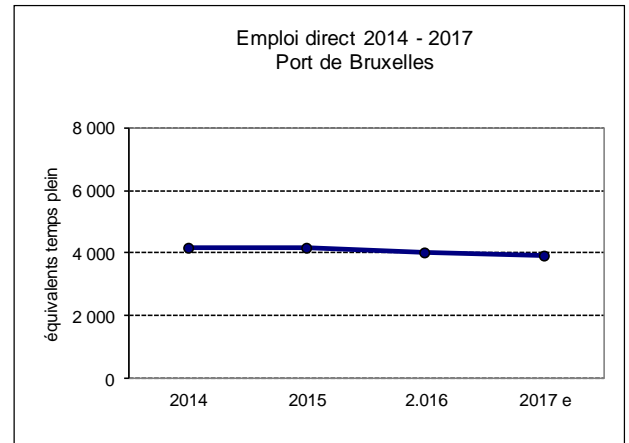
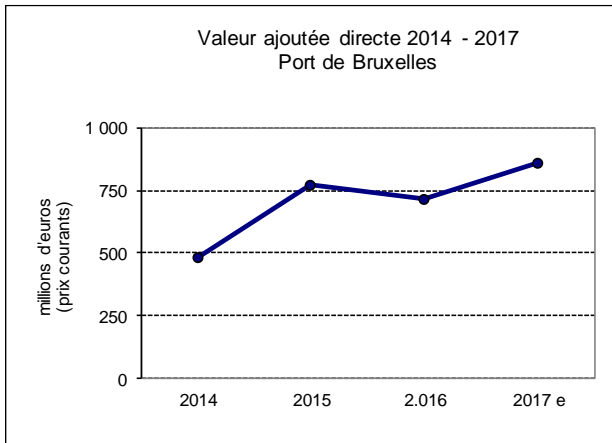
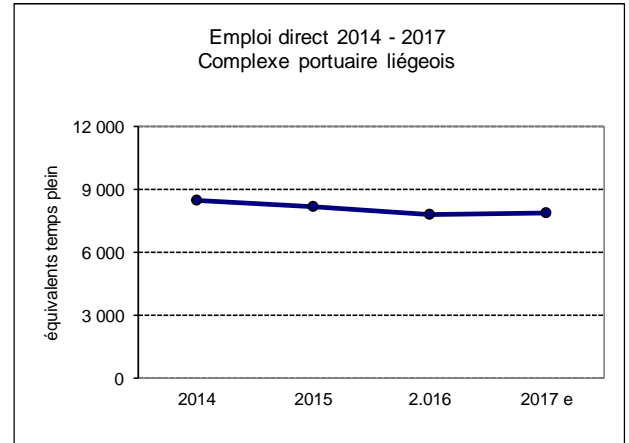
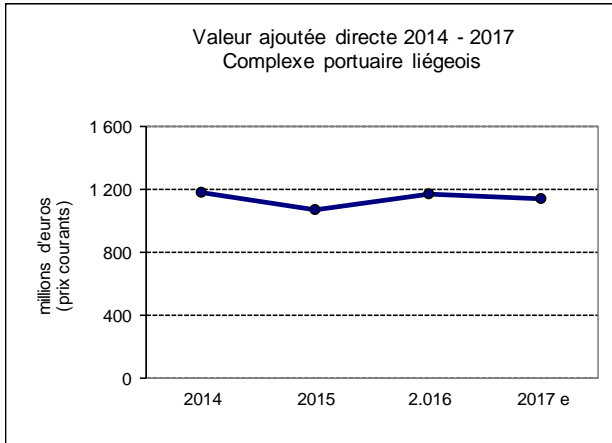


TABLEAU 3 TRAFIC MARITIME DANS LES PORTS BELGES

(milliers de tonnes; les variations sont exprimées en pourcentage)

	Anvers		Gand		Ostende		Zeebrugge		Ports maritimes flamands		Variation de
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016 - 2017
Conteneurs	117.910	122.969	133	138	0	0	14.445	15.379	132.488	138.486	+4,5
Roll-on/roll-off	4.573	5.053	2.114	2.355	0	0	14.352	14.963	21.039	22.371	+6,3
Marchandises diverses conventionnelles	9.804	10.273	3.701	3.608	29	34	1.496	1.326	15.030	15.241	+1,4
Vracs liquides	69.215	73.168	5.429	5.335	91	29	6.032	4.134	80.767	82.666	+2,4
Vracs solides	12.642	12.192	17.733	21.073	1.344	1.311	1.488	1.312	33.207	35.888	+8,1
TRAFIC MARITIME	214.144	223.655	29.110	32.509	1.464	1.374	37.813	37.114	282.531	294.652	+4,3
Variation de 2016 à 2017		+4,4		+11,7		-6,1		-1,8		+4,3	
Liège									15.462	15.941	+3,1
Bruxelles									4.456	4.848	+8,8
Ports belges									302.449	315.442	+4,3

Source: Autorités portuaires, Vlaamse Havencommissie.